

Septembre 2024

Rivière.  
du·Loup



TOUTE

LA VILLE

EN PARLE!



## Mot du maire

Vous avez sans doute été nombreux à profiter de la saison chaude pour sortir de la maison, pour bouger sous les doux rayons du soleil ou pour participer à une ou plusieurs activités organisées par la Ville ou ses partenaires. Vous n'étiez pas seuls puisque de nombreux visiteurs se sont aventurés jusque chez nous pour savourer l'été avec tout ce que nous avons de plus beau à leur offrir.

À la Ville, on en a profité aussi pour avancer une multitude de chantiers et de projets, dont de nombreux tronçons de rue complètement revampés ou asphaltés à neuf. En plus de rendre notre ville plus attrayante, cette cure de jeunesse donne envie à certains de sortir leur vélo, leur décapotable, leur trottinette électrique ou leur *longboard*, ou encore de ressortir leur vieille paire d'espadrilles des boules à mites.

Peu importe le moyen de transport choisi, nous avons tous le droit d'utiliser la voie publique. Cependant, avec ce droit vient une responsabilité : faire attention aux autres, que nous soyons pressés ou non, ou encore, que leur comportement nous apparaisse inadéquat ou non. La force d'une communauté est basée sur l'entraide, le respect et la tolérance. Demeurons consciencieux et attentionnés à l'égard des uns et des autres.

Mario Bastille



## Tout nouveaux, tout beaux



On en a transpiré un coup cet été! En plus des habituels travaux d'asphaltage et des chantiers souterrains, quelques autres projets pas banals ont été rayés de notre « liste de choses à faire » et bouclés sous le chaud soleil.

TEXTE EN PAGE 2



**Bienvenue,  
Madame  
la DG!**

PAGE 3



**La plume colorée  
derrière le  
livre d'or**

PAGE 5



**Pourquoi les élus  
se retirent-ils  
lors des séances?**

PAGE 7



## Tout nouveaux, tout beaux



On en a transpiré un coup cet été! En plus des habituels travaux d'asphaltage et des chantiers souterrains, quelques autres projets pas banals ont été rayés de notre «liste de choses à faire» et bouclés sous le chaud soleil.

### 1. LE THÉÂTRE LA GOÉLETTE

Pendant que la rue du Rocher subissait une opération à cœur ouvert, l'amphithéâtre extérieur qui s'y trouve profitait lui aussi d'un rafraîchissement, plus de 40 ans après sa construction. La base en bois des gradins et de la scène a été entièrement remplacée. Une régie couverte a été ajoutée, ainsi qu'une petite cabine pour les artistes à l'arrière-scène, entre autres. L'augmentation de la capacité électrique des lieux permettra en plus d'accueillir des spectacles de plus grande ampleur. La Goélette a maintenant le vent dans la voile!



### 2. LE PARC CANIN

Dire que le parc à chiens était attendu par les propriétaires de bibittes à poils est un euphémisme. Rigoureusement planifié depuis dix ans, le terrain de jeux pour pitous a enfin ouvert ses portes à la fin juillet, sur la rue Delage. Les petits et gros toutous peuvent aller se dégourdir et faire leur social dans deux enclos distincts. Au cours des prochains mois, de l'équipement et du mobilier supplémentaires, comme une fontaine d'eau et un abri-soleil, viendront bonifier l'expérience des maîtres et de leurs compagnons.



### 3. LES BÂTIMENTS DE SERVICES DU CAMPING MUNICIPAL

Le camping municipal a ouvert ses portes en 1971. Ses deux blocs sanitaires dataient de la même époque. Ils en avaient vu passer, des campeurs en culottes courtes... Deux bâtiments de services modernes, comprenant des toilettes, des douches et une buanderie, sont venus remplacer cet été les vieilles installations. En prime, une grande salle communautaire vitrée permet maintenant aux vacanciers de jouer à l'abri lors des journées de pluie. Ça donne le goût d'aller piquer sa tente pour un soir!



### 4. L'ATELIER D'AIGUISAGE DU CENTRE PREMIER TECH

Les patineurs aux lames élimées n'auront plus à chercher l'atelier d'aiguisage en arrivant à l'aréna. Il leur sautera aux yeux. Un local vitré a été construit cet été dans le hall du Centre Premier Tech. En plus d'y affûter les lames, l'entreprise Aiguisage Élite BSL y vend une sélection d'accessoires sportifs. Vous n'avez plus aucune excuse pour patiner sur la bottine!



## Changement de garde à la direction générale

Depuis le 3 septembre dernier, l'administration municipale loupériquoise a une nouvelle capitaine à sa barre. L'arrivée de Marie-Catherine Bégin-Drolet à la direction générale de la Ville est tout sauf ordinaire, puisqu'il s'agit de la toute première femme à exercer cette fonction prestigieuse.

Le maire Mario Bastille s'est montré « très heureux de cette nomination ». C'est que, lors du processus de sélection, Mme Bégin-Drolet a su se démarquer par son profil de gestion, ses réalisations antérieures, sa capacité à comprendre le rôle stratégique de la direction générale au sein d'une municipalité comme Rivière-du-Loup, mais aussi par ses aptitudes évidentes en relations humaines qui, au bout du compte, auront été décisives.

Originaire de Québec, la nouvelle directrice générale détient un diplôme en génie des eaux de l'Université Laval ainsi qu'un MBA en gestion des entreprises. Ce parcours scolaire a notamment été motivé par son désir de comprendre les aspects stratégiques et opérationnels des organisations, ainsi que par sa volonté de développer les compétences en leadership nécessaires pour relever les défis qu'elle souhaitait elle-même se lancer.

De 2019 à 2024, elle a été directrice des infrastructures urbaines et de l'environnement pour la Ville de La Malbaie. Parmi ses réalisations notables figure sa participation engagée dans la réalisation du projet La Malbaie, soit la création d'un parc événementiel, d'une promenade, d'une halte multimodale et l'aménagement du quai du secteur de Pointe-au-Pic.

Avant cela, sa participation aux préparatifs du sommet du G7, tenu en 2018 à La Malbaie, constitue un tournant dans sa carrière. Coordonner les efforts pour assurer le succès de cet événement d'envergure internationale a été une expérience enrichissante qui a renforcé sa capacité à gérer des projets complexes et à travailler efficacement en équipe.

Au fil de ses différentes expériences professionnelles, elle est toujours demeurée engagée à contribuer au développement dynamique et à la prospérité de sa communauté. Convaincue que son parcours diversifié en génie et en gestion lui permettra de faire une différence positive au sein de la Ville de Rivière-du-Loup, elle voit dans ce nouveau défi une occasion qui lui correspond parfaitement. Elle connaît par ailleurs déjà très bien le milieu loupériquois, son conjoint ayant habité pendant plusieurs années dans la région de Rivière-du-Loup.

Pour la joindre : 418 867-6700 | dg@VilleRDL.ca



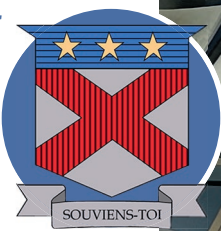
Convaincue que son parcours diversifié en génie et en gestion lui permettra de faire une différence positive au sein de la Ville de Rivière-du-Loup, elle voit dans ce nouveau défi une occasion qui lui correspond parfaitement.



La Ville de Rivière-du-Loup a profité de la Semaine de la municipalité pour remettre sa plus haute reconnaissance annuelle, le Mérite municipal Yves-Godbout, à Gilles Dubé. En mettant si bien en lumière notre passé, ce citoyen émérite a contribué à éclairer notre présent, pour mieux nous faire avancer collectivement.

Reconnu pour sa mémoire d'éléphant et son sens de l'anecdote redoutable, le Louperivois s'investit de façon bénévole dans différents organismes culturels et patrimoniaux depuis plus d'un demi-siècle. Il a notamment présidé la Société historique de Rivière-du-Loup pendant dix ans, de 2012 à 2023. Il est également l'auteur de deux livres importants sur l'histoire du Foyer-Patro, qui fut un organe moteur dans le développement régional de l'éducation et des loisirs. C'est d'ailleurs en fouillant dans les archives pour rédiger ce diptyque qu'il a reçu la piqûre de l'histoire régionale.

Enseignant en lettres de formation, il a participé activement à la fondation du Cégep de Rivière-du-Loup en 1969. En plus d'avoir piloté la candidature de Rivière-du-Loup en vue de l'accueil de la toute première Finale des Jeux du Québec en 1971, il a contribué à la création de plusieurs autres organismes notoires, comme le Musée du Bas-Saint-Laurent, le Réseau Biblio Bas-Saint-Laurent et Tourisme Rivière-du-Loup.



À plus de 80 ans, Gilles Dubé n'a rien perdu de sa rigueur, de sa vivacité d'esprit ni de son amour de la langue française. Toujours actif au sein de la Corporation du patrimoine religieux de Rivière-du-Loup et du Comité de toponymie de la Ville, il demeure disponible pour ouvrir sa mémoire vive à qui veut bien en saisir des bribes. Sa mission : s'assurer que notre histoire ne sera jamais oubliée. Lui, en tout cas, il ne le sera pas.



En 1991, la belle-mère de Thérèse Massé, la mairesse Denise M. Lévesque, lui demande une faveur. Elle a besoin de faire dessiner en urgence une page du livre d'or de la ville. Entre deux changements de couches, avec un bébé d'un an dans les bras, la jeune enseignante en arts plastiques accepte de la dépanner.

Puis, l'occasion se répète. Et une autre fois encore.

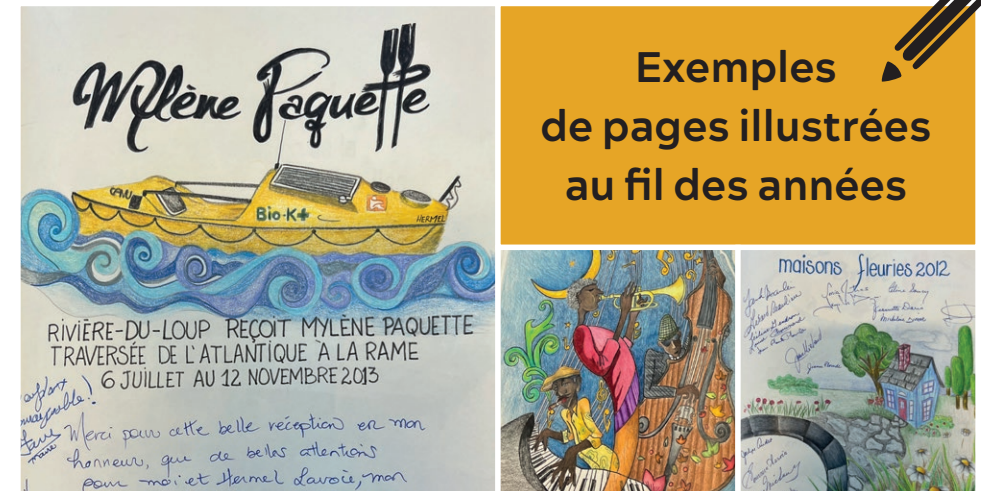
D'une page à l'autre, d'une année à l'autre, d'un maire à l'autre, Thérèse Massé a enchaîné les dessins. Depuis 33 ans, elle a illustré pour la postérité chaque événement municipal important. «Ce n'est pas un fardeau pour moi, c'est un bonheur!» témoigne-t-elle.

Griffonnant dans le secret des dieux (et parfois des élus!), elle n'a jamais signé ses œuvres. Elle n'a jamais calculé non plus les illustrations de sa main qui sont consignées pour l'éternité dans les lourds volumes. La somme représente toutefois une véritable bande dessinée au crayon de bois de l'histoire loupériquoise récente.



«Quand je reçois la commande de la Ville, j'effectue toujours des recherches sur l'événement en question. S'il y a un logo, je sors les bonnes couleurs. Je trace d'abord un brouillon au plomb et après, je me lance, selon l'inspiration du moment. C'est fou ce qu'on peut faire avec des crayons de bois! Le résultat ressemble parfois à une peinture», constate celle qui jongle avec les Prismacolor depuis le primaire. Sa passion et son talent l'ont ensuite menée à étudier en graphisme au Cégep de Rivière-du-Loup, puis en enseignement des arts plastiques à l'université.

Retraîtée et grand-maman sept fois, Thérèse Massé n'envisage pas le jour où elle colorera sa dernière page. «Tant que j'aurai du plaisir et de l'inspiration, je vais continuer!»



Exemples de pages illustrées au fil des années

Il lui est déjà arrivé de griffonner une page en direct d'une chambre d'hôpital, où elle accompagnait son fils pour une opération. Quelques autres illustrations sont nées dans sa classe du Collège Notre-Dame, où elle a enseigné les arts plastiques pendant 34 ans. Elle a toutefois crayonné la plupart de ses œuvres chez elle, dans son salon, devant la télé. La plupart des dessins ne l'occupent que pendant quelques heures. Elle se rappelle toutefois avoir investi plus de 17 heures dans une esquisse plus complexe.

Aurolé d'un certain prestige, le livre d'or de la Ville fait partie du décorum et s'inscrit dans une tradition qui remonte à 1929. L'actuel livre est le 8<sup>e</sup>. Les 7 premiers tomes sont conservés précieusement dans les archives municipales. Lors d'une réception officielle, d'une cérémonie symbolique ou d'un autre événement important, les convives sont invités à y poser leur autographe, en guise de témoignage de leur présence.

VIVEZ L'EXPÉRIENCE DU TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF

**Embarque, VAS-Y!**

**GRATUIT\* 22 AU 25 SEPTEMBRE 2024**

\* Horaire régulier. Places limitées. Réservations requises.

**Information et réservation**  
418 862-8005  
transportvasy.qc.ca

Sondage sur les services en communication

Donner la parole aux citoyens pour mieux les servir

Pourquoi adopter une Politique de l'arbre?

MÉTHODOLOGIE

387 Louperivois ont donné leur opinion, ce qui confère une marge d'erreur de 4,98 % au sondage, 19 fois sur 20. Avec une pondération selon l'âge, le genre, le secteur de résidence et le statut de propriétaire ou locataire, les données recueillies sont représentatives de l'ensemble de la population.

De concert avec la firme Léger, la Ville a récemment sondé la population louverivoise pour connaître ses attentes à l'égard des efforts de communication qu'elle déploie. Les données recueillies constituent une véritable mine d'or. Elles permettront de refondre la Politique de communication de la Ville, en vigueur depuis 2001. Tour d'horizon des principaux constats.

La majorité des citoyens (71 %) sont en général satisfaits de la façon dont la Ville les tient informés. Vous êtes quand même plusieurs à souhaiter certains changements, par exemple obtenir plus d'information de la part de la Ville.

Sans surprise, on apprend que 92 % des citoyens utilisent Facebook. Mais les plus jeunes désertent... Chez les 18-34 ans, vous êtes 44 % à consulter Instagram et 34 % à utiliser TikTok, où la Ville brille par son absence. Faudra-t-il éventuellement créer de courtes vidéos du maire en train de répéter la dernière danse à la mode ou encore multiplier les stories? Peut-être pas, mais il faudra tôt ou tard explorer de nouvelles voies.

Vous doutiez de la popularité des séances du conseil municipal? Soyez confondus : plus d'un citoyen sur trois a regardé au moins une séance dans la dernière année, en personne, à la télé ou sur le web, en direct ou en différé. Alors que la moyenne est plutôt d'un citoyen sur quatre dans l'ensemble de la province, cela signifie que les Louperivois aiment se tenir informés de ce qui se passe dans leur ville.

### Léger

OUTILS DE COMMUNICATION DE LA VILLE	Je lis/ consulte/ j'ai téléchargé	Je connais/ suis abonné
Bulletin municipal <i>Toute la Ville en parle</i>	66%	69%
Chronique municipale dans <i>l'Info Dimanche</i>	59%	73%
Avis publics	44%	69%
Portail citoyen	37%	55%
Infolettre	30%	31%
Application mobile d'urgence <i>IdSide - Echo</i>	17%	37%

SITE INTERNET DE LA VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

86% des citoyens de la Ville de Rivière-du-Loup sondés ont consulté le site internet de la Ville de Rivière-du-Loup, principalement pour trouver de l'information sur les services municipaux (64%), s'informer sur les activités organisées par la Ville (63%) ou pour rechercher des documents (43%).

7,1/10 Moyenne de la satisfaction à l'égard du site internet de la Ville de Rivière-du-Loup.

PRÉSENCE AUX SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

35% des citoyens de la Ville de Rivière-du-Loup sondés ont regardé les séances du conseil municipal au cours des 12 derniers mois (4% y assistent toujours, 9% plusieurs fois par année, tandis que 21% n'y vont que quelques fois par année). Parmi les citoyens qui ont regardé une séance du conseil municipal dans la dernière année, 62% l'ont visionnée à la télévision sur la chaîne MATV, alors que 36% l'ont visionnée en différé.

CONTACT AVEC LA VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

45% des citoyens de la Ville de Rivière-du-Loup sondés sont entrés en contact avec la Ville de Rivière-du-Loup dans la dernière année, et ce, de diverses façons: 25% au téléphone, 21% par courriel et 16% en personne. Demander un permis (24%), poser une question (23%) ou signaler un problème ou une infraction (15%) demeurent les trois principales raisons.

7,8/10 Moyenne de la satisfaction à l'égard du service à la clientèle de la Ville de Rivière-du-Loup. D'ailleurs, pour 78% des gens, l'expérience a été simple. Fait à part, plus de huit répondants sur dix préfèrent parler à une personne lorsqu'ils contactent la Ville.

Du côté du site web de la Ville, vous êtes 40 % à le consulter de temps à autre ou régulièrement. De ce nombre, plus de 3 utilisateurs sur 10 souhaiteraient des améliorations. Sachez que nous sommes déjà sur le coup. Une refonte du site web est envisagée dans les prochaines années, notamment dans le but de simplifier la recherche.

Il n'y a pour le moment que le tiers d'entre vous qui souhaitez que la Ville développe sa propre application mobile. Si ce n'est pas une priorité pour la majorité des citoyens, cela pourrait le devenir dans quelques années. Emprunter des livres de la bibliothèque avec son téléphone? Acheter des cartes d'abonnement aux bains libres de la piscine avec sa tablette? Consulter son compte d'impôt foncier et le rôle d'évaluation de sa propriété du bout des doigts? Si la tendance se maintient, c'est plus que possible.

Au chapitre des surprises, sachez que vous êtes 2 personnes sur 3 à lire le bulletin municipal que vous tenez entre vos mains. Ça veut dire plusieurs milliers à chaque parution. Vous êtes aussi près de 60 % à lire la chronique municipale dans le journal toutes les deux semaines et 31 % à être abonnés à notre infolettre courriel. Quant au calendrier municipal, distribué par la poste chaque année durant la période des fêtes, 80 % d'entre vous le jugent utile. Ça fait du monde en ti-pépère et quart!

Pour le volet publicité, on s'en doutait : les Louperivois sont attachés à leurs médias locaux. La radio, la télévision et les médias imprimés font toujours partie de notre quotidien, dans de très bonnes proportions d'ailleurs. Ainsi, même si la publicité sur Internet devient de plus en plus incontournable pour informer, la Ville maintiendra ses investissements dans les médias locaux pour communiquer avec la population.

# Qui a fait quoi?

Le quartier ouest, qui connaît un gros boum résidentiel et commercial, et le secteur des Plateaux, qui se transforme avec l'arrivée de la nouvelle école primaire, sont en pleine effervescence. Sauriez-vous associer le nom de ces rues en développement aux réalisations accomplies par ces personnages importants de l'histoire de Rivière-du-Loup?



1. LÉO BOURGOIN  
Ce cultivateur de quatrième génération, né en 1908, a cédé « un million de pieds carrés » de terrains à la Ville afin de permettre la construction du boulevard de l'Hôtel-de-Ville et l'autoroute Transcanadienne. Son legs a contribué à l'essor économique de la Ville.

2. ERNEST PARADIS  
Ayant vécu de 1900 à 1956, ce propriétaire foncier et père de 14 enfants a fait don de nombreux terrains, où se trouvent aujourd'hui le boulevard Armand-Thériault, la rue Laval et la rue des Chênes, notamment.

3. STANISLAS BELLE  
Arrivé à Rivière-du-Loup en 1894, cet homme a tenu un studio de photographie et un magasin d'instruments de musique. Il a également été conseiller municipal pendant 10 ans et membre fondateur de la Chambre de commerce.

4. CHARLES-EUGÈNE VALLIÈRES  
Né en 1870 et décédé en 1924, cet organiste a été titulaire de l'orgue de l'église Saint-Patrice pendant 27 ans.

ET ALICE SAVARD?

Artiste de renommée internationale, cette soprano a fait carrière, entre autres, à Paris, de 1900 à 1910. Elle y a reçu les plus grands éloges des célèbres compositeurs français Saint-Saëns et Théodore Dubois. Elle est décédée en 1963.

La nouvelle école primaire, qui ouvrira ses portes l'an prochain, se trouve à l'extrémité de la rue qui porte son nom. Sous sa divine inspiration, des écoliers s'y découvriront-ils une vocation musicale?

## Rubrique Période de questions



Pourquoi voit-on parfois des élus quitter momentanément leur siège en pleine séance publique du conseil?

Non, ce n'est pas pour aller au petit coin (quoique ça puisse arriver), ni pour voir le pointage du match du Canadien. Quand un conseiller se lève subitement après la lecture d'un point à l'ordre du jour, c'est parce qu'il entretient un lien personnel ou professionnel avec le sujet qui sera alors abordé.

Il se peut, par exemple, que le conseiller possède une entreprise ou un terrain se trouvant sur le territoire d'une demande de modification de zonage ou qu'un membre de sa famille soit visé par une nomination à entériner. Ou, encore, que son meilleur ami soit lié à la Ville par contrat en lien avec une résolution à adopter.

Afin de protéger les citoyens et de garantir l'indépendance de leur conseil municipal, la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités est claire : les élus doivent divulguer avant le début des délibérations sur une question tout intérêt pécuniaire particulier qui pourrait teinter leur jugement. Les élus doivent également s'abstenir de participer aux discussions ou tenter d'influencer un vote sur cette question. Ces règles sont d'ailleurs intégrées dans le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville.

Cette obligation s'applique pour toute réunion d'un conseil, d'un comité ou d'une commission dont l' élu fait partie. L' élu doit également quitter la salle pour la durée des délibérations et du vote.

Lorsque la séance est publique, en revanche, l' élu n'est pas tenu de sortir de la salle. Il peut simplement déclarer la nature de son intérêt et s'abstenir de participer au débat et au vote. Comme la séance est publique et que, forcément, des citoyens y assistent, un conseiller qui aurait déclaré quelque intérêt serait bien mal avisé de tenter d'influencer les discussions par une mimique scandalisée ou un commentaire insidieux...

Alors, pourquoi les conseillers quittent-ils quand même la pièce lors de séances publiques? Par souci de transparence et d'intégrité, estime M<sup>e</sup> Mollie DeBlois Drouin, directrice du Service du greffe et des affaires juridiques : « C'est un choix qui appartient aux élus. La protection de leur indépendance est entièrement de leur responsabilité. Leur retrait donne aux citoyens une assurance de plus qu'ils ne se mêlent pas du dossier. Qu'un élu quitte son siège n'ajoute toutefois rien à sa protection contre un conflit d'intérêts. C'est la déclaration de son intérêt qui le protège. »





# Fête des nouveaux Louperivois



**DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2024**  
**De 11 h à 14 h, au parc Blais\***

Épluchette de blé d'inde,  
hot-dogs, prix de présence,  
kiosques d'information, jeux et animation pour les enfants, etc.



**Vous venez de vous installer à RDL? On vous attend!**

\* En cas de pluie, l'activité aura lieu dans la salle Bon-Pasteur de la Maison de la culture.  
(67, rue du Rocher)



## À L'AGENDA!



- 22 septembre Fête des nouveaux Louperivois
- 22-23-24-25 septembre Transport collectif gratuit
- 13 octobre Début de la collecte spéciale des rebuts volumineux
- 20 octobre Grande Marche au parc du Campus-et-de-la-Cité
- 22 octobre Transport collectif gratuit
- 26 octobre Forêt des mystères
- 3 novembre Début de la collecte des feuilles mortes
- 16 novembre Cérémonie d'intronisation du Panthéon des sports



Pour ne rien manquer,  
consultez le  
VilleRDL.ca



### PRODUCTION

Publié par la Ville de Rivière-du-Loup en septembre 2024  
978-2-924095-73-7 (imprimé)  
978-2-924095-74-4 (pdf)  
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

### POUR NOUS JOINDRE

Ville de Rivière-du-Loup  
418 867-6700 • ville@VilleRDL.ca  
VilleRDL.ca



Rivière-du-Loup,  
leader en développement durable!

Ce bulletin est publié sur du papier fait à 100 %  
de fibres postconsommation.